

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT DE HUIT (08) ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET/OU STRUCTURES PARAETATIQUES POUR LA REALISATION D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRES DE COHESION SOCIALE ET DE REINTEGRATION SOCIOECONOMIQUE DES PERSONNES DEPLACEES ET RETOURNEES DANS LES REGIONS DU TONPKI, DU CAVALLY ET DE SAN-PEDRO

1. CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de solutions durables, plusieurs interventions ont été engagées pour la réintégration durable des personnes déplacées et rapatriés en Côte d'Ivoire. Alors que des efforts sont déployés pour endiguer les conflits qui ont causé le déplacement, il reste encore beaucoup à faire à la fois économiquement et socialement pour combler les gaps des besoins des personnes rapatriées et pour répondre aux défis de la lutte contre la pauvreté et la consolidation de la cohésion sociale dans les zones de retour ou de réinstallation.

Pour faire face à ces défis, le gouvernement de Côte d'Ivoire a élaboré, en collaboration avec le PNUD, le HCR et l'UNESCO, le « Projet d'appui à la prévention des crises et à la consolidation de la cohésion et de l'inclusion sociale ». D'une durée de 32 mois, le Projet est financé à hauteur de 2.856.000 Euro (soit 1,875 millions f CFA), avec 2.725.000 (1,787 millions f CFA) de contribution de la République Fédérale d'Allemagne et 131.000 (77 millions f CFA) du PNUD. Les interventions porteront principalement sur :

- Le renforcement de la cohésion sociale et la coexistence pacifique par le dialogue communautaire et l'accès aux infrastructures sociales de base ;
- La réintégration socioéconomique des personnes rapatriées dans les communautés d'accueil ;
- La promotion de l'entrepreneuriat jeune à travers la formation professionnelle et la création de micro-entreprises.

Le projet prendra en compte la dimension genre aussi bien dans le choix des bénéficiaires que dans la nature même de ses interventions.

Ainsi, dans le cadre de l'opérationnalisation des différentes composantes du Projet ci-dessus mentionnées, le PNUD sollicite par le présent avis, les expressions d'intérêts d'organisations non gouvernementales et/ou structures paraétatiques à recruter en tant que partenaires de réalisation du Projet, qualifiées pour mener des activités dans les domaines de (i) la réintégration économique ; (ii) l'amélioration de l'accès des bénéficiaires cibles à des services sociocommunautaires de base, et (iii) le renforcement des mécanismes locaux de dialogue, de prévention et de résolution de conflits, de resocialisation des jeunes en vue de contribuer à instaurer un climat de paix et à restaurer la cohésion sociale.

2. OBJECTIFS

L'objectif général de la mission est de contribuer, à travers des actions communautaires, à la réintégration socioéconomique des personnes déplacées et retournées, à la promotion de l'entrepreneuriat jeune à travers la formation professionnelle et la création des opportunités de développement des micro-entreprises dans les zones de retour, au renforcement de la cohésion sociale au sein des populations et communautés d'accueil.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Identifier avec l'appui de partenaires nationaux et internationaux dans chaque zone cible concernée, les personnes déplacées, retournées et les jeunes des communautés hôtes, et les engager et les outiller à se regrouper en organisations communautaires ;
- Encadrer les communautés de personnes rapatriées et communautés hôtes dans la formulation de requêtes dans les domaines de la réintégration économique, la réhabilitation d'infrastructures communautaires et de la cohésion sociale ;
- Appuyer les bénéficiaires dans la formation et l'obtention d'opportunités entrepreneuriales pertinentes et viables ;
- Accompagner et encadrer les bénéficiaires des projets dans tout le processus de mise en œuvre ;
- Documenter les meilleures expériences et pratiques afin de les vulgariser dans d'autres localités cibles.

NB : Travailler, dans la conduite de toutes ces activités, en étroite collaboration avec les équipes du PNUD, du HCR, de l'UNESCO, de la Direction d'Aide et d'Assistance aux personnes Réfugiées et Apatrides (DAARA), de l'Agence d'emploi jeune et toutes les structures déconcentrées de l'administration dans les différentes zones concernées ;

3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus des structures techniques opérationnelles sélectionnées sont :

En ce qui concerne l'identification et de formulation de projets communautaires

- Les personnes déplacées et retournées et les communautés d'accueil des localités cibles sont organisées et structurées ;
- Des propositions de projets sont formulées comme réponses aux besoins identifiés ;
- Les propositions de projets sont finalisées et soumises au PNUD.

En matière de mise en œuvre et de suivi des projets communautaires

- Un chronogramme de mise en œuvre des différents projets retenus pour être financés, est validé ;
- Les activités des projets soumis par les requérants sont mises en œuvre ;
- Un plan de suivi évaluation est élaboré et mis en œuvre.

4. MISSIONS DES HUIT STRUCTURES SELECTIONNEES

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces activités de réintégration économique des personnes déplacées et retournées, de réhabilitation communautaire et de renforcement de la cohésion sociale, les structures techniques sélectionnées devront, en étroite collaboration avec les équipes du PNUD, du HCR, de l'UNESCO, de la DAARA, de l'Agence d'emploi jeune et toutes les structures déconcentrées de l'administration dans les différentes zones concernées :

- Identifier dans chaque zone cible concernée, les personnes déplacées et retournées et les communautés hôtes et les organiser en groupements d'intérêts économiques ;
- Appuyer les requérants dans la définition et la formulation de requêtes de projets pertinents et viables dans les domaines de la réintégration économique, et de la cohésion sociale ;
- Assister les communautés dans l'identification de façon participative des infrastructures communautaires à réhabiliter dans une dynamique de renforcement de la cohésion sociale et favorisant l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base ;
- Accompagner et encadrer les bénéficiaires des projets dans tout le processus de mise en œuvre ;
- Documenter les meilleures expériences et pratiques afin de les vulgariser dans d'autres localités cibles.

5. PROFIL DES STRUCTURES SOUMISSIONNAIRES

Les structures techniques soumissionnaires du présent appel à manifestation d'intérêt devront :

- Avoir une existence légale ;
- Avoir des responsables et des équipes jouissant d'une bonne moralité ;
- Justifier d'expériences réussies d'au moins cinq (5) ans en matière de mise en œuvre et de suivi d'activités génératrices de revenus, de réhabilitation d'infrastructures communautaires dans une dynamique de cohésion sociale et de sensibilisation à la prévention et gestion des conflits ;
- Fournir les références de ces différentes expériences et les acteurs clés ;
- Justifier d'expériences de travailler avec des organisations internationales en général et le système des Nations Unies en particulier ;
- Une expérience particulière avec le PNUD sera considérée comme un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de la zone d'intervention ;
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire de professionnelle dans les domaines ciblés ;
- Avoir et justifier d'une grande capacité opérationnelle sur le terrain ;
- Être disponible immédiatement.

6. LIEUX, DUREE ET CONDITIONS DE L'INTERVENTION

➤ **Lieu**

Quatre (4) zones géographiques d'intervention sont retenues dans le cadre du présent appel d'offre.

Il s'agit de :

- **Zone 1** : Départements de Guiglo et Bolequin ;
- **Zone 2** : Département de Toulepleu ;
- **Zone 3** : Départements de Danané et Zouan Hounien ;
- **Zone 4** : Département de Tabou.

NB :

- Deux partenaires seront choisis par zone d'intervention afin de permettre une mise en œuvre efficace des actions, soit un total de 08 partenaires techniques ;
- Une seule soumission, ciblant une seule zone est autorisée pour tout partenaire.

➤ **Durée et calendrier**

La durée et le calendrier doivent être déterminés en fonction des objectifs à atteindre et des activités prévues. De façon générale, tous les contrats auront une base annuelle (12 mois).

➤ **Conditions d'intervention**

En contrepartie des prestations jugées satisfaisantes, les structures retenues percevront des paiements prenant en compte les appuis directs aux profits des communautés à la base et les frais de renforcement des capacités ainsi que la gestion et coordination des activités.

Les partenaires techniques retenus mèneront des diagnostics participatifs dans les localités concernées afin de proposer à l'équipe de mise en œuvre du projet, des activités en réponse aux problématiques en lien avec les objectifs du projet. Ces activités seront soumises à l'analyse du comité technique d'experts en vue de leur validation avant leur mise en œuvre.

7. MODALITES DE SOUMISSION / EVALUATION

Les propositions devront porter sur les points suivants qui feront l'objet de l'évaluation de l'offre de la structure soumissionnaire :

Une proposition technique sous plis fermé portant sur :

- Une présentation de la structure, de ses ressources (Humaines et matériels), et de ses expériences vérifiables dans les domaines de la réintégration économique à travers la mise en œuvre d'Activités Génératrices de Revenus (AGR), de la réhabilitation d'infrastructures communautaires dans une dynamique de cohésion sociale, de sensibilisation des communautés sur la prévention, la gestion de conflits et la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) ;
- Un descriptif de la méthodologie prévue pour la conduite des activités d'identification des acteurs et leaders clés, d'organisation d'échanges/dialogues communautaires, des sensibilisations de proximité et de masse, de définition et de formulation de requêtes de projets pertinents et viables ;
- Un descriptif des supports pédagogiques ;
- Un chronogramme général de mise en œuvre des activités garantissant l'atteinte des résultats ;
- Un plan de suivi - évaluation ;
- Les CV du personnel disponible pour la mission (domaines de compétence, formation, expérience professionnelle dans les domaines concernés) ;
- Une présentation des capacités logistiques et opérationnelles garantissant l'atteinte des résultats escomptés et dans les délais impartis ;
- Présentation des éventuels risques dans la mise en œuvre des activités et des mesures de mitigation envisagées.

8. FICHE D'EVALUATION

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des propositions techniques		Note Maximum	Structure						
		A	B	C	D	E	F	G	
1	Expertise de la structure dans l'identification et la formulation, la mise en œuvre et le suivi des projets communautaires pertinents et viables dans les domaines de réintégration socioéconomique, de réhabilitation communautaire et de cohésion sociale	40							
2	Méthodologie, planning et suivi des interventions	30							
3	Qualifications et expériences de la structure	30							
	Total	100							

Formulaire d'évaluation de la proposition technique Formulaire 1	Nbre de Points maximum	Structure						
	A	B	C	D	E	F	G	
Expertise de la structure dans l'identification et la formulation, la mise en œuvre et le suivi des projets communautaires pertinents et viables dans les domaines de réintégration								

socioéconomique, de réhabilitation communautaire et de cohésion sociale							
1.1	Expériences dans des actions similaires	15					
1.2	Expertise Spécifique dans les projets communautaires						
	- Expériences avec des institutions internationales	5					
	- Projets gouvernementaux et locaux (Conseil Régional, Communes, District...)	5					
	- Expériences avec le PNUD	10					
	- Autres partenaires privés	5					
		40					

Formulaire d'évaluation de la proposition technique Formulaire 2		Nbre de Points maximum	Structure						
			A	B	C	D	E	F	G
Méthodologie, planning et suivi des interventions									
2.1	Les aspects importants de la mission ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10							
2.2	L'équipe de travail est-elle suffisante et organisée pour les tâches à accomplir ?	10							
2.3	Le plan de travail est-il bien défini et conforme aux TDR ?	5							
2.4	La présentation du plan de travail est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution de la mission ?	5							
		30							

Formulaire d'évaluation de la proposition technique Formulaire 3		Nbre de Points maximum	Structure						
			A	B	C	D	E	F	G
Qualification et expérience de la structure									
3.1	Diplôme du chef de mission (gestion de projet, sociologie, Psychologie, discipline apparentée, etc.)	5							
3.2	Diplômes des autres membres de l'équipe (multidisciplinarité)	5							

3.3	Expérience dans les domaines requis (5 ans pour le chef de mission et 3 ans pour les autres staffs)	10							
3.4	Expérience de terrain dans la localité concernée	10							
		30							

9. APPROBATION

Ces termes de références sont approuvés par :

Monsieur Jonas Mfouatie,
Représentant Résident a.i. du PNUD

Signature :

Date :

Mf
20/07/2020